

**MAIRIE D'ORTHEZ**

Publié le 04/01/2023

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2022**

\*\*\*\*\*

**Présents** : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, M. ARENAS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE

**Absents mais ayant donné pouvoir** : Mmes PICHAUREAU (pouvoir à M. DESPLAT), FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), M. ETCHEBERTS (pouvoir à M. LABORDE), Mmes BEUSTE (pouvoir à Mme MARQUEHOSSE), BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), LAMAZERE (pouvoir à M. GROUSSET), MM. RAMALHO (pouvoir à M. WILS), MELIANDE (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme DARSAUT

---

**22 – 152 - BORDEREAUX DES PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT 2023**

**Rapport présenté par Monsieur SENSEBE, président de la régie de l'eau et de l'assainissement :**

Les prestations ou travaux effectués par les services de la Régie de l'eau et de l'assainissement pour les particuliers ou le Syndicat de Gréchez (convention de mise à disposition de service) sont exécutés conformément aux bordereaux des prix en vigueur.

Il est précisé que le bordereau des prix du service eau potable est exprimé en euros hors taxes alors que celui du service assainissement n'est pas assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée.

Afin de tenir compte de la hausse des prix des carburants nécessaires au fonctionnement des différents engins et véhicules, ainsi que des augmentations de prix conséquentes survenues durant l'année 2022 sur les matériaux et pièces utilisés pour la réalisation des travaux d'eau potable et d'assainissement, les bordereaux des prix doivent être révisés.

Le bordereau des prix du service eau potable verra ainsi augmenter de manière significative les prestations suivantes :

- l'ensemble des forfaits branchements, fourniture et mise en place de niche compteur équipée, ensemble de comptage et de robinetterie dans niche existante,
- l'ensemble des forfaits de fourniture et mise en place de poteau ou bouche d'incendie,
- la location des différents engins et véhicules,
- la fourniture de béton.

Le bordereau des prix du service assainissement augmentera également sur les prestations suivantes :

- l'ensemble des forfaits branchements,
- la pose de regard sur branchement existant,
- les contrôles de raccordements au réseau public d'assainissement,
- la location des différents engins et véhicules,
- la fourniture de béton.

Les bordereaux des prix unitaires révisés pour l'année 2023 sont joints à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 064-216404301-20221213-22DEL152-DE

Ces tarifs seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Après en avoir délibéré, et après l'avis favorable du Conseil d'exploitation qui s'est réuni le 30 novembre 2022, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les tarifs des bordereaux de prix des services de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2023.**

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 13 décembre 2022  
Et tous les membres présents ont signé  
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,  
Emmanuel HANON**

**Publiée le**

